

TARIFS DE NOS PRESTATIONS

Mise à jour 22/05/2022



TRANSACTION VENTES

Honoraires de transaction sur immeubles :

Prix de vente supérieur ou égal à 150 000 €	7 %
Prix de vente compris entre 75 000 et 149 999 €	8 %
Prix de vente compris entre 50 000 et 74 999 €	9 %
Prix de vente <50 000 €	Forfait de 4500 €

Honoraires de transaction sur fonds de commerce :

Prix de vente supérieur à 45 000 €	10 %
Prix de vente inférieur à 44 999 €	Forfait de 4500 €

Honoraires pour avis de valeur :

200 €

TRANSACTION LOCATIONS

Local d'habitation vide ou meublé

Honoraires à la charge du bailleur :

Application de la loi Alur du 24 mars 2014 dans la limite d'un mois de loyer charges comprises (tarif inférieur sur mandat exclusif)
Entremise et négociation : offert par l'agence
Visite du preneur, constitution de son dossier, rédaction du bail : prix inférieur ou égal à 8 € / m²
Réalisation de l'état des lieux d'entrée : prix inférieur ou égal à 3 € / m²

Honoraires à la charge du locataire :

Application de la loi Alur du 24 mars 2014 dans la limite d'un mois de loyer charges comprises (tarif inférieur sur mandat exclusif).
Visite du preneur, constitution de son dossier, rédaction du bail : prix inférieur ou égal à 8 € / m²
Réalisation de l'état des lieux d'entrée : prix inférieur ou égal à 3 € / m²

Vacation pour assistance à la sortie d'un locataire : forfait entre 200 et 250 €

Modification et avenant au bail d'habitation (à la charge du demandeur de l'avenant) : 150 €

Rédaction bail habitation : (100% bailleur) : 300 €

Rédaction bail garage : (100% locataire) : 150 €

TRANSACTION LOCATIONS

Local commercial ou professionnel

Honoraires pour recherche de locataires comprenant la négociation, l'établissement du bail, états des lieux:

Deux mois de loyer à la charge du locataire HT

Renouvellement de bail commercial:

Un mois de loyer à la charge du locataire HT

Vacation pour assistance à la sortie d'un locataire : forfait entre 200 € HT et 250 € HT

Modification et avenant au bail commercial (à la charge du demandeur) : 300 € HT

GESTION LOCATIVE (charge propriétaire)

Gestion : Formules à partir de 5,75 %HT (soit 6,9% TTC) sur montant des quittances. Plusieurs formules selon vos besoins

Assurances loyers impayés : Loyer impayé + détériorations immobilières + protection juridique. Plusieurs formules selon vos besoins dont le coût varie de 1% TTC à 2,90% TTC (vos loyers garantis dès le 1^{er} euro, dès le 1^{er} mois)